



***Formation continue,
Gymnase intercantonal de la
Broye
23 avril 2024***

**L'enseignement du droit au gymnase :
compétences et nouveaux plans
d'études**

1

**Guillaume
Roduit**

Formateur pour la didactique du
droit à la HEP Vaud
Enseignant d'histoire et
d'économie-droit à l'ECG de
Fribourg

www.gaius.ch

guillaume.rodut@hepl.ch

G. Roduit

2

2

Les compétences dans les nouveaux plans d'études du secondaire II

G. Roduit 3

3

Une définition de la
compétence

G. Roduit 4

4

De nombreuses définitions

Mais un consensus sur le fait qu'une compétence est

1. un **savoir-agir**,
2. qui est **contextualisé**,
3. qui nécessite la mobilisation de **ressources** internes et externes,
4. qui se manifeste dans une **performance**.

G. Roduit 5

5

Travailler une **compétence**, c'est demander aux élèves de mobiliser un ensemble de ressources (des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être) en vue de résoudre une tâche complexe avec succès.

$$C = \left[\begin{array}{c} \text{Des} \\ \text{ressources} \\ \text{(savoirs,} \\ \text{savoir-faire,} \\ \text{savoir-être)} \end{array} \right] * \text{Mobilisation} \left[\begin{array}{c} \text{Pour résoudre,} \\ \text{avec succès,} \\ \text{une tâche} \\ \text{complexe} \end{array} \right]$$

G. Roduit 6

6

La notion de compétence comprend trois dimensions: savoir, pouvoir et vouloir (motivation et attitudes) qu'il est nécessaire de combiner pour acquérir et mobiliser des compétences. Dispenser un enseignement favorisant les processus d'apprentissage globaux grâce à l'interaction de ces trois dimensions est une mission centrale des écoles de culture générale.

(PEC Ecole de culture générale, p. 6)



Pour acquérir et mobiliser des compétences, il faut combiner trois dimensions : savoir, pouvoir et vouloir

G. Roduit

7

7

Définition de base des compétences

Les compétences sont des dispositions qui s'acquièrent (s'apprennent) au cours de processus de formation et d'éducation et qui permettent de s'acquitter de différentes tâches ou de faire face à certaines situations de vie. Elles englobent des connaissances et des aptitudes cognitives, des composantes d'autorégulation et des capacités socio-communicatives mais aussi des orientations motivationnelles. Connaissances et compétences sont indissociables.

Compétences disciplinaires

Les compétences disciplinaires englobent le savoir et le savoir-faire disciplinaires. Elles sont associées à un cursus spécifique ou à une discipline scolaire. Elles ne peuvent pas être appliquées telles quelles, sans adaptation, dans d'autres disciplines.

(Vademecum de Matu2023, pp. 10-11)



Les compétences englobent des connaissances et des aptitudes cognitives pour s'acquitter de différentes tâches ou faire face à des situations de vie



Les compétences disciplinaires englobent le savoir et le savoir-faire disciplinaires et ne peuvent être appliquées telles quelles dans d'autres disciplines

G. Roduit

8

8

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

(Plan de formation Employé de commerce, p. 43)

↳ Les compétences opérationnelles permettent de mettre en pratique un ensemble de connaissances et d'aptitudes pour gérer efficacement des situations professionnelles

G. Roduit 9

9

L'école de culture générale

G. Roduit 10

10

PLAN D'ÉTUDES CADRE POUR LES ÉCOLES DE CULTURE GÉNÉRALE

du 25 octobre 2018 (entrée en vigueur le 1^{er} août 2019)

2.2 LES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Le plan d'études cadre définit les compétences et les contenus à acquérir dans les différentes disciplines et domaines professionnels. Les compétences, contenus et thèmes des domaines d'apprentissage et des disciplines sont précisés et définis de manière contraignante dans les plans d'études des cantons en fonction des besoins de chacun d'entre eux.

La description des compétences à acquérir donne à l'enseignant ou l'enseignante et à l'élève des repères pour évaluer la progression des apprentissages et pour vérifier les niveaux de maîtrise atteints. Dans ce but, l'enseignement vise une articulation entre

- des pratiques d'évaluation formative, mises à contribution pour mesurer le degré d'acquisition des apprentissages et des compétences;
- des formes et des moments d'évaluation sommative, mises en œuvre pour attester les compétences acquises au terme d'une séquence, d'une période ou d'un cycle d'enseignement.

Le PEC indique comment réaliser les objectifs « à travers **un concept didactique ciblé sur le développement et l'acquisition de compétences** » (p. 6).

(p. 7)

EDK | CDIP | CDPE | CDEP |
 Schweizerische Eidgenossenschaft der kantonalen Erziehungsverwaltungen
 Confédération suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
 Conferenza Svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
 Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

G. Roduit 11

11

6.3.1 DROIT

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables

- d'expliquer à l'aide d'exemples la différence entre le droit public et le droit privé;
- de citer les principales sources du droit et de préciser leurs caractéristiques;
- d'illustrer la hiérarchie des normes dans le contexte de leur propre expérience;
- d'expliquer les piliers de l'Etat de droit;
- d'expliquer la signification des droits fondamentaux dans le contexte national et international.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Ordre juridique / organisation de l'Etat

Droits fondamentaux

Code civil (CC)

Code des obligations (CO)

Droit pénal

?

(p. 46)

G. Roduit 12

12

GY B
DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES(SH)

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE ET AU DROIT

Compétences méthodologiques, savoirs-faire

- Compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit

Compétences sociales, attitudes et savoir-être.

- Prise de conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi.

A la fin du deuxième semestre, l'élève est capable de :

Domaines de formation	Compétences spécifiques et objectifs	Programme, contenu et fondement de connaissances
<p>1.1. Droit juridique et notions fondamentales (12-18 périodes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les principales caractéristiques du système juridique suisse et le percevoir comme élément essentiel de notre organisation sociale et de ses normes Décrire sommairement l'organisation du droit suisse Connaître les caractéristiques des principaux domaines juridiques (droit public fédéral (fédéral, droit administratif, droit pénal) et droit privé (code civil, code des obligations)) et savoir classer les litiges dans ces domaines Étudier des cas pratiques et actuels et suivre une démarche systématique et ciblée (faits, éléments constitutifs, conséquences juridiques, application du droit) face à des problèmes juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> Généralités d'un système juridique à l'aide des notions suivantes <ul style="list-style-type: none"> Droit public Systématique et principaux domaines juridiques État de droit et institutions juridiques Droits fondamentaux (sens fondamental du droit : signification à l'exemple de la garantie de la propriété et de la liberté d'expression) Droits fondamentaux Droit privé Systématique et principaux domaines juridiques Principes juridiques (bonne foi, devoirs généraux, fardeau de la preuve) Cas concrets de procédure civile, procédure pénale, procédure administrative
<p>1.2. Code civil (22-29 périodes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les conditions de la capacité de discernement et de l'exercice des droits civils des personnes physiques et morales et en connaître les conséquences sur le plan légal Traiter des cas juridiques concrets relevant du droit de la famille Traiter des cas juridiques relevant du droit des successions à l'aide du code 	<ul style="list-style-type: none"> Sujets de droit et objet de droit, jouissance des droits civils et exercice des droits civils des personnes physiques et morales Expliquer les conditions et les effets du mariage, du concubinage du partenariat enregistré, du divorce et des parents et présenter les principales différences. Présenter le régime matrimonial dont en priorité la participation aux acquits et ses effets pendant le mariage et en cas de dissolution du mariage. Déterminer, pour des partages typiques, les héritiers légaux, régler une succession légale et indiquer les réserves pour des cas simples. Déterminer, sur la répartition de la succession selon les dispositions légales. Droits réels (propriété, réserve de propriété et possession) Appliquer à l'aide de cas concrets les différents aspects des droits réels

- connaître
- décrire
- classer
- étudier des cas pratiques et actuels et suivre une démarche systématique et ciblée
- traiter des cas juridiques concrets
- évaluer des problématiques

G. Roduit 13

13

L'école de commerce

G. Roduit 14

14



Gymnase intercantonal de la Broye

PLAN D'ÉTUDES ET PROGRAMME
ÉCOLE DE COMMERCE
2023



PLAN D'ÉTUDES ROMAND - MATURITÉ PROFESSIONNELLE

<https://www.per-mo.ch/>

412.10

Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)
du 13 décembre 2002 (Etat le 1^{er} avril 2022)

412.101.221.73

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC)
du 16 août 2021 (Etat le 1^{er} janvier 2023)

Plan de formation
relatif à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2021 sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 24 juin 2021

G. Roduit 15

15



IGKG CFC SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA

FORMATION COMMERCIALE INITIALE - A PROPOS DE NOUS - AGENDA - ACTUALITES

Employé-e de commerce CFC SA
Aperçu
Employé-e de commerce CFC SA
Activités
Profil de qualification
Formation
Procédure de qualification
Documents de base
Autres sites internet du CFC

Employé-e de commerce AFP
Aperçu
Activités
Profil de qualification
Formation
Procédure de qualification
Documents de base
Diplômes non formels
Employé-e de commerce AFP

OSBFC | Contact | Actualités | Newsletter | Agenda | Outils

Informations spécialisées - Informations sur la profession - SwissSkills 2022

Forum FOCOS - organisation responsable de la profession d'employé-e de commerce CFC

<https://igkg.ch/fr/cfc-suisse/>

<https://www.skkab.ch/fr/csbfc-organisation-responsable-de-la-profession-demploye-e-de-commerce-cfc/>

Concept national de mise en œuvre du plan de formation d'employé/employé de commerce CFC dans les écoles professionnelles

1^{re} année d'apprentissage

Organe responsable : **CSBFC** (Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciaux)

G. Roduit 16

16



orfo 2022

L'enseignement à l'école est orienté vers les compétences. L'orientation vers les branches de même que les domaines d'enseignement actuels disparaissent. Les connaissances spécialisées sont transmises dans le cadre de l'enseignement des compétences opérationnelles.

G. Roduit 17

17

Les compétences opérationnelles présentées dans le Plan de formation (reprises de l'Ordonnance du SEFRI)

Plan de formation, p. 10

↓ Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles →					
a Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques	a1 : Examiner et développer des compétences commerciales	a2 : Développer et utiliser des réseaux propres au domaine commercial	a3 : Recevoir et exécuter des mandats propres au domaine commercial	a4 : Agir de manière responsable dans la société	a5 : Intégrer des questions politiques et une approche culturelle dans ses actions	
b Interaction dans un milieu de travail interconnecté	b1 : Collaborer et communiquer dans différentes équipes pour accomplir des mandats propres au domaine commercial	b2 : Coordonner les interfaces dans les processus en entreprise	b3 : Participer aux discussions économiques	b4 : Exécuter des tâches de gestion de projets propres au domaine commercial et traiter des projets partiels	b5 : Participer à la réalisation de processus de changement en entreprise	
c Coordination des processus de travail en entreprise	c1 : Planifier, coordonner et optimiser des tâches et des ressources dans un environnement de travail commercial	c2 : Coordonner et mettre en œuvre des processus de soutien propres au domaine commercial	c3 : Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise	c4 : Mettre en œuvre des activités de marketing et de communication	c5 : Assurer le suivi et le contrôle d'opérations financières	c6 : Exécuter des travaux de comptabilité financière (option « finances »)
d Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs	d1 : Prendre en compte les besoins des clients et des fournisseurs	d2 : Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs	d3 : Mener des entretiens de vente et de négociation avec des clients et des fournisseurs	d4 : Entretenir les relations avec les clients et les fournisseurs	d5 : Gérer des situations de conseil, de vente et de négociation exigeantes avec des clients et des fournisseurs dans la langue nationale (option « communication dans la langue nationale »)	d6 : Gérer des situations de conseil, de vente et de négociation exigeantes avec des clients et des fournisseurs dans la langue étrangère (option « communication dans la langue étrangère »)
e Utilisation des technologies numériques du monde du travail	e1 : Utiliser des applications propres au domaine commercial	e2 : Rechercher et évaluer des informations dans le domaine commercial et économique	e3 : Évaluer et préparer des données et des statistiques en lien avec le marché et l'entreprise	e4 : Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multi-médias	e5 : Mettre en place et gérer des technologies propres au domaine commercial (option « technologie »)	e6 : Évaluer de grandes quantités de données au sein de l'entreprise conformément au mandat reçu (option « technologie »)

G. Roduit 18

18

GYB DOMAINE SPÉCIFIQUE ÉCONOMIE ET DROIT

Compétences méthodologiques, savoirs-faire

- Acquisition d'une compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit.

Compétences sociales, attitudes et savoir-être.

- Prise de conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi.

Objectifs spécifiques du plan d'études et contenu du programme

A la fin du premier semestre, l'élève est capable de :

Objectifs CFC	Programme et contenus
Domaines de compétences opérationnelles DCO C - Coordination des processus de travail en entreprise (10 périodes)	Activités professionnelles <ul style="list-style-type: none"> organiser son propre travail (planifier les tâches, délais et utilisations des ressources, fixer des priorités, identifier les conséquences en cas d'écarts et prendre les mesures qui s'imposent) et optimiser sa propre organisation du travail - 114 planifier un petit événement (y compris minimiser l'impact sur l'environnement - 115 identifier les groupes d'intérêts et leurs besoins dans des processus en entreprise et en déduire des tâches - 116 améliorer des processus en entreprise - 117 établir et documenter des plans d'organisation - 118
	Programme et contenus <ul style="list-style-type: none"> Se situer dans l'organisation Planifier, prioriser et traiter des tâches et des délais Planifier et organiser un événement
	... civils et exercice des droits civils des personnes physiques et morales

G. Roduit 19

19

A la fin du deuxième semestre, l'élève est capable de :

OBJECTIF CFC	Programme et contenus
2. Aspects juridiques (25 périodes) 2.1. Code civil (14 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> traiter des cas juridiques concrets relevant du droit de la famille traiter des cas juridiques relevant du droit des successions à l'aide du ...
Domaines de compétences opérationnelles DCO C - Coordination des processus de travail en entreprise (10 périodes)	Activités professionnelles <ul style="list-style-type: none"> concevoir des structures de classement physiques et numériques - 119 élaborer des textes, des tableaux et des présentations en fonction des groupes cibles (utiliser Word et PowerPoint) - 120 respecter les caractéristiques de base des concepts d'identité de l'entreprise (Corporate Identity et Corporate Design) - 121 élaborer des documents administratifs et relatifs au personnel courants - 122 vérifier l'exactitude des documents sur les plans formel et linguistique - 123
	Programme et contenus <ul style="list-style-type: none"> Structurer le classement physique et numérique En lien avec le cours Module d'entreprise Expertiser des documents relatifs au personnel
	... après, distinguer les ... l'entreprise individuelle, de la Sàrl et ...
	<ul style="list-style-type: none"> société et raison sociale financement du capital gestion et représentation organes responsabilités / risques conséquences de l'inscription au registre du commerce.
	• A l'aide d'exemples simples de créations d'entreprise, déterminer de manière justifiée une forme d'entreprise appropriée avec ses avantages et ses inconvénients.

G. Roduit 20

20

A la fin du troisième semestre, l'élève est capable de : -
 A la fin du quatrième semestre, l'élève est capable de :

<p>2 Aspects juridiques (40 périodes d'enseignement)</p> <p>2.1 Dispositions générales du Code des obligations (CO) (10 périodes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> connaître les dispositions générales du Code suisse des obligations faire la distinction entre les obligations résultant d'un contrat, d'actes illicites et de l'enrichissement illégitime faire l'analyse de la responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer le rapport d'obligation dans des cas juridiques simples et décrire ses conséquences juridiques Constater dans un rapport d'obligation
<p>2.2 Les divers domaines de compétences opérationnelles DCO B - interaction dans un milieu de travail interconnecté (10 périodes)</p>	<p>Activités professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> montrer l'importance de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la durabilité dans les processus en entreprise gérer des processus de changement, les caractéristiques et les effets fondamentaux, effectuer des recherches dans le domaine économique et social et en déduire des effets sur l'entreprise, les activités propres au domaine commercial et le domaine d'activité, analyser sa propre gestion des changements (en entreprise) 	<p>Programme et contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> caractéristiques du contrat de travail, du contrat de mandat et présenter les caractéristiques des Résoudre, à l'aide du CO, des cas juridiques simples dans les domaines de la résiliation de contrats, des heures supplémentaires, du droit au salaire, du droit aux vacances, de la diligence et de la fidélité à observer Résoudre des problèmes juridiques en matière de loyers abusifs, de défauts de l'objet loué et de dispositions relatives au congé (termes, délais) et indiquer la procédure en cas de problèmes juridiques dans le domaine du droit de bail.

G. Roduit 21

21

A la fin du cinquième semestre, l'élève est capable de : -
 A la fin du sixième semestre, l'élève est capable de :

<p>2 Aspects juridiques (30 périodes d'enseignement)</p> <p>2.1 Droit des sociétés et autres domaines juridiques (L.P, droit fiscal, LCC, registre du commerce) (8 périodes)</p> <p>2.2 Fiscalité (14 périodes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> connaître les grandes lignes de la loi sur la poursuite pour dettes et l'insolvabilité 	<p>Programme et contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> contrats de vente ainsi que les obligations des parties contractantes. Résoudre, à l'aide du Code des obligations, des cas juridiques simples dans le domaine des retards de livraison, des défauts de la chose et des retards de paiement et présenter dans les grandes lignes les conséquences juridiques de la non-exécution des contrats de vente.
<p>OBJECTIFS CFC</p> <p>Domaines de compétences opérationnelles DCO B - interaction dans un milieu de travail interconnecté (10 périodes)</p>	<p>Activités professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> développer la communication (analyser sa propre communication axée sur le groupe cible et en déduire des mesures d'amélioration, effectuer des recherches sur les développements dans le domaine de la communication) (DCO C) utiliser Word et PowerPoint (DCO E) 	

➤ connaître
 ➤ distinguer, identifier
 ➤ décrire
 ➤ classer, déterminer

➤ étudier des cas pratiques et actuels et suivre une démarche systématique et ciblée
 ➤ traiter de manière autonome des cas juridiques concrets
 ➤ évaluer des problématiques

G. Roduit 22

22

L'école de maturité

G. Roduit 23

23

GY B ÉCONOMIE ET DROIT

Savoirs et connaissances

- Décrire la vie et le fonctionnement des entreprises selon leur structure, leur forme juridique et leur stratégie
- Acquérir les bases de la structure de l'État et du système juridique suisse
- Expliquer les principales règles applicables aux contrats

Compétences méthodologiques, savoirs-faire

- Appliquer des règles élémentaires du droit à des situations de la vie courante
- Identifier l'interdépendance et les liens entre les questions juridiques, économiques et politiques
- Entreprendre des travaux de recherche personnels et de groupes

Objectifs spécifiques du plan d'études et contenu du programme

Ce cours vise à donner une culture générale économique et juridique, en présentant les différents partenaires et leurs relations. Par un message simple et proche de l'actualité, il explique les rouages économiques et juridiques d'une société et contribue à préciser le rôle de l'élève en tant que citoyen en devenir, travailleur et consommateur.

En fin de première année l'élève est capable de :

1.4 Introduction au droit (20 à 28 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'importance du droit • Distinguer les grands domaines du droit • Comprendre et appliquer des notions juridiques simples du droit civil 	<ul style="list-style-type: none"> • Le droit et la vie en société ^{FR01} • Les buts du droit ^{FR02} • Les sources du droit ^{FR03} • Les domaines du droit ^{FR04} • Le droit de la personne ^{FR05} • Le droit de la famille (fiançailles, mariage, régimes matrimoniaux, divorce) ^{FR14}
--	---	--

En fin de deuxième année l'élève est capable de :

1.2 Contrats (14 à 18 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et appliquer des notions juridiques simples du droit des obligations 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralités sur les obligations ^{FR12-FR13} • Contrat de vente ^{FR04+FR07}
---------------------------------	---	---

Stratégies didactiques

En économie, chaque sujet est traité au plus près de l'actualité.
En droit, l'analyse de cas s'opère à partir d'un raisonnement juridique, comme par exemple le syllogisme.

G. Roduit 24

24

ECONOMIE ET DROIT (OPTION SPÉCIFIQUE)

Ce cours dispense un enseignement approfondi en sciences économiques et en droit. Il étudie les principes de base de la gestion d'entreprise et de l'économie politique, tels les doctrines et les systèmes économiques, tant sur un plan national qu'international. Il donne un bagage juridique de base en droit civil et droit des obligations. L'option spécifique entraîne l'élève au raisonnement économique et juridique ; elle stimule et développe ses capacités d'observation, d'analyse et de synthèse. Elle incite l'élève à exercer et à développer son esprit critique et une réflexion éthique.

En fin de deuxième année, l'élève est capable de :

2.2 Formes juridiques (9 à 12 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principales caractéristiques juridiques des entreprises • Distinguer les particularités de l'entreprise individuelle, des sociétés de personnes et de capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Formes juridiques
3. Droit 3.1 Droit des successions (9 à 12 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les dispositions juridiques en matière de droit des successions 	<ul style="list-style-type: none"> • Succession légale et testamentaire • Système de parenté • Système de réserve et quotité disponible

En fin de troisième année, l'élève est capable de :

1.2 Société en nom collectif (8 à 11 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la SNC et expliquer les notions fondamentales y relatives • Expliquer la responsabilité des associés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation • Répartition du bénéfice ^{MS14}
1.3 Société anonyme (12 à 16 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la SA et expliquer les notions fondamentales y relatives • Comptabiliser les principales écritures comptables relatives à la SA 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation • Augmentation de capital ^{MS14} • Répartition du bénéfice ^{MS14}
3. Droit 3.1 Droit des sociétés (9 à 13 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les bases juridiques des sociétés et du registre du commerce • Traiter de manière autonome des cas juridiques dans ce domaine à l'aide de la loi • Analyser les responsabilités / risques des principales formes juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Formes juridiques, dont : <ul style="list-style-type: none"> ➢ la raison individuelle ➢ la société simple ➢ la société en nom collectif ➢ la société à responsabilité limitée ➢ la société anonyme ➢ la coopérative

G. Roduit

25

25

En fin de quatrième année, l'élève est capable de :

2.1 Assurances (13 à 17 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principales assurances pour les personnes privées et les entreprises • Expliquer le système des trois piliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurances sociales • Assurances privées (chose, personne, patrimoine)
3. Droit 3.1 Contrats (19 à 25 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les normes légales essentielles des contrats les plus courants (vente, travail, bail) • Identifier les principaux conflits pouvant surgir entre les parties aux divers contrats et déterminer les conséquences du non-respect d'un contrat • Résoudre des cas juridiques simples et présenter dans les grandes lignes les conséquences juridiques de la non-exécution des obligations 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel : généralités sur les obligations et contrat de vente ^{TR06} • Contrats de travail et de bail ^{TR15}
3.2 Poursuites (9 à 12 périodes)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les grandes lignes de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) • Expliquer la procédure de notification en cas d'exécution forcée • Exposer les principaux aspects de la poursuite par voie de saisie et de la poursuite par voie de faillite 	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur la poursuite pour dettes et faillites (LP)

G. Roduit

26

26

ÉCONOMIE ET DROIT (OPTION COMPLÉMENTAIRE)

Préambule et objectifs généraux

L'option complémentaire constitue un prolongement et un approfondissement de l'introduction à l'économie et au droit, présentée en première et deuxième années. Elle donne l'occasion d'aborder des thématiques spécifiques à choix en lien avec l'actualité et la pratique, en lien avec l'entreprise et la politique économique.

Objectifs spécifiques du plan d'études et contenu du programme

La troisième et la quatrième années forment chacune un module indépendant, de telle sorte qu'il est possible à l'élève de débiter sa formation en suivant le programme présenté en troisième année puis celui de quatrième année ou le contraire.

En fin de premier module, l'élève est capable de :

Domaines de formation (65 à 87 périodes)	Compétences spécifiques et objectifs	Programme, contenus et fondamentum de connaissances
1.1 L'économie et le droit liés à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre quelques domaines pratiques de l'économie d'entreprise Comprendre et interpréter des situations juridiques précises en matière de droit privé et/ou de droit des contrats 	<ul style="list-style-type: none"> Propositions de thèmes à choix : <ul style="list-style-type: none"> L'organisation de l'entreprise Les ressources humaines Le marketing Le financement La fiscalité Les contrats

En fin du deuxième module l'élève est capable de...

Domaines de formation (85 à 87 périodes)	Compétences spécifiques et objectifs	Programme, contenus et fondamentum de connaissances
1.1 La politique économique 1.2 Le droit privé et le droit public	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et analyser différents sujets de la politique économique de la Suisse Expliquer des notions de base du droit public Approfondir quelques domaines économiques et juridiques qui touchent l'individu 	<ul style="list-style-type: none"> Propositions de thèmes à choix : <ul style="list-style-type: none"> Politique conjoncturelle Politique sociale Politique monétaire Politique économique extérieure Politique budgétaire Droit constitutionnel Droit pénal Sujets de votations Assurances Marché immobilier Contrats Droit des successions ...

Stratégies didactiques

Travail par projet et études de cas
Suivi de l'actualité et débats d'idées sur des enjeux économiques et sociaux
Application des règles de droit à des cas pratiques

G. Roduit 27

27

matu2023.ch 🏠 Actualité Projet ▼ Groupes de projet et de travail ▼ Procédure de consultation

Évolution de la maturité gymnasiale

PLAN D'ÉTUDES CADRE DE LA DISCIPLINE FONDAMENTALE

PLAN D'ÉTUDES CADRE DE L'OPTION SPÉCIFIQUE

PLAN D'ÉTUDES CADRE DE L'OPTION COMPLÉMENTAIRE

ÉCONOMIE ET DROIT

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Au quotidien, toute personne peut être confrontée à des situations complexes, dont les solutions impliquent la mobilisation de compétences spécifiques. L'enseignement de l'économie et du droit doit permettre à l'élève de faire face à des situations qui peuvent l'affecter dans les domaines suivants :

- à un niveau personnel,
- dans le monde professionnel,
- dans l'espace social et politique,

G. Roduit 28

28

2. CONTRIBUTION À L'ENCOURAGEMENT DES COMPÉTENCES

TRANSVERSALES

La résolution de problèmes économiques et juridiques implique que l'élève soit en mesure de mobiliser un large éventail de compétences interdisciplinaires.

2.1. Compétences transversales cognitives

2.1.1. Compétences transversales méthodologiques

- **Traiter des informations.** c'est-à-dire les reconnaître/reproduire ; les comprendre/appliquer ; les comparer/évaluer et finalement décider, sur la base de ces informations.
- **Résoudre des problèmes.** c'est-à-dire les analyser via diverses perspectives ; rechercher, comparer et évaluer des solutions alternatives ; mettre en œuvre des solutions, les évaluer et, le cas échéant, les modifier.

G. Roduit

29

29

3. CONTENUS SPÉCIFIQUES ET COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Domaine de formation	Compétences disciplinaires
Et domaines partiels	(en règle générale 3 à 5 compétences disciplinaires par domaine partiel)
3. Droit	Les élèves sont capables de
	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'importance des différentes règles de droit (p. ex., hiérarchie des normes, nature contraignante des lois) pour répondre aux questions juridiques. (CIT)
3.1. Ordre juridique – conflits et règles	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la pensée juridique et les méthodes de résolution de cas (p. ex. utilisation des bases légales, citation, syllogisme). (PS, CDB-L1) • Connaître les caractéristiques des domaines du droit et des différentes procédures (civile, pénale, administrative) et les appliquer à différents cas pratiques. (CIT)
3.2. Droit constitutionnel – pouvoir et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de fonctionnement de l'État de droit. (CIT) • Distinguer les types de droits fondamentaux (droits humains, droits politiques) et examiner la légalité de leur restriction par des exemples. (CIT, CDB-L1) • Décrire les processus de création des lois (p. ex. révision des lois) en illustrant par des exemples. (CIT) • Illustrer les principes constitutionnels d'organisation de l'État à l'aide d'exemples (p. ex. subsidiarité, fédéralisme) (CIT)

- expliquer
- connaître
- décrire
- illustrer
- distinguer
- appliquer la pensée juridique et les méthodes de résolution
- appliquer des procédures
- examiner la légalité

G. Roduit

30

30

3.3.Droit pénal - culpabilité et sanction	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les bases du droit pénal matériel (p. ex. champ d'application, but des sanctions, responsabilité pénale, infractions, sanctions) et <u>analyser des cas pratiques</u> en utilisant la méthode juridique (utilisation des bases légales, syllogisme). (CIT, CDB-L1) 	<p>➤ expliquer (les bases / les principes de base / les principales caractéristiques d'un domaine)</p> <p>➤ analyser des cas pratiques en utilisant la méthode juridique (utilisation des bases légales, schéma de résolution de cas, syllogisme)</p>
3.4.Droit des personnes, de la famille et des successions	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les principes de base du droit des personnes (personne physique et morale, jouissance des droits civils, capacité de discernement, responsabilité civile, exercice des droits civils) et <u>analyser des cas pratiques</u> en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1) Expliquer les bases juridiques de différentes formes de la vie commune (p. ex. mariage, concubinage, partenariat). (CIT) 	
3.5.Droit des contrats et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les principes de base du droit des obligations (partie générale) et <u>analyser des cas pratiques</u> en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1) 	
juridique – droits et obligations		
3.6.Autres domaines du droit	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les principales caractéristiques d'autres domaines du droit (droits réels, droit de la propriété intellectuelle, droit de la protection des données, droit des poursuites et de la faillite) et <u>analyser des cas pratiques</u> en utilisant la méthode juridique (schéma de résolution de cas, syllogisme). (CDB-L1) 	

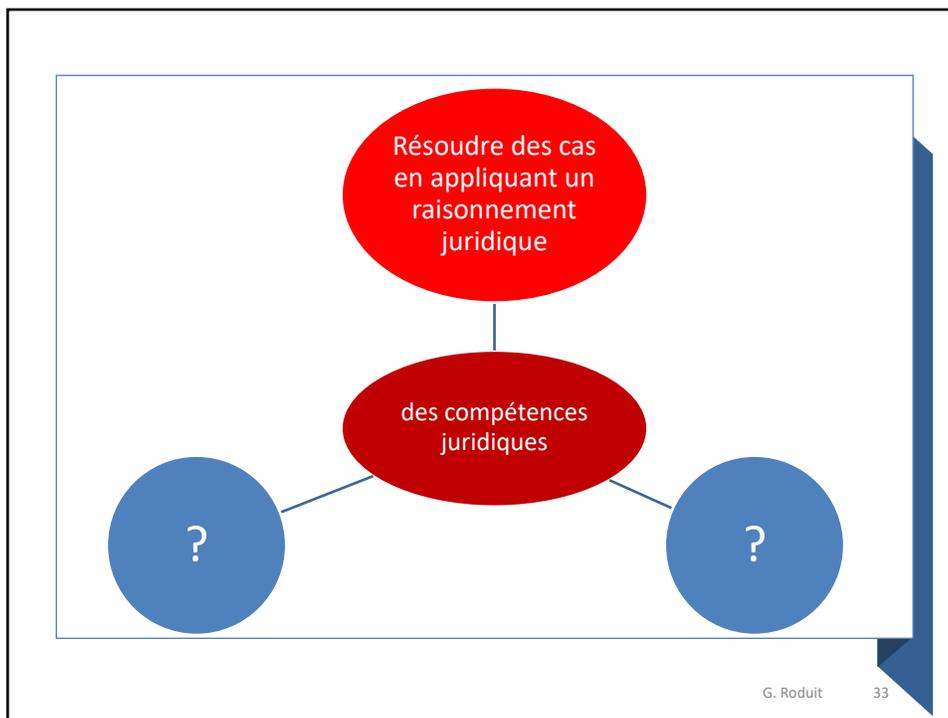
G. Roduit 31

31

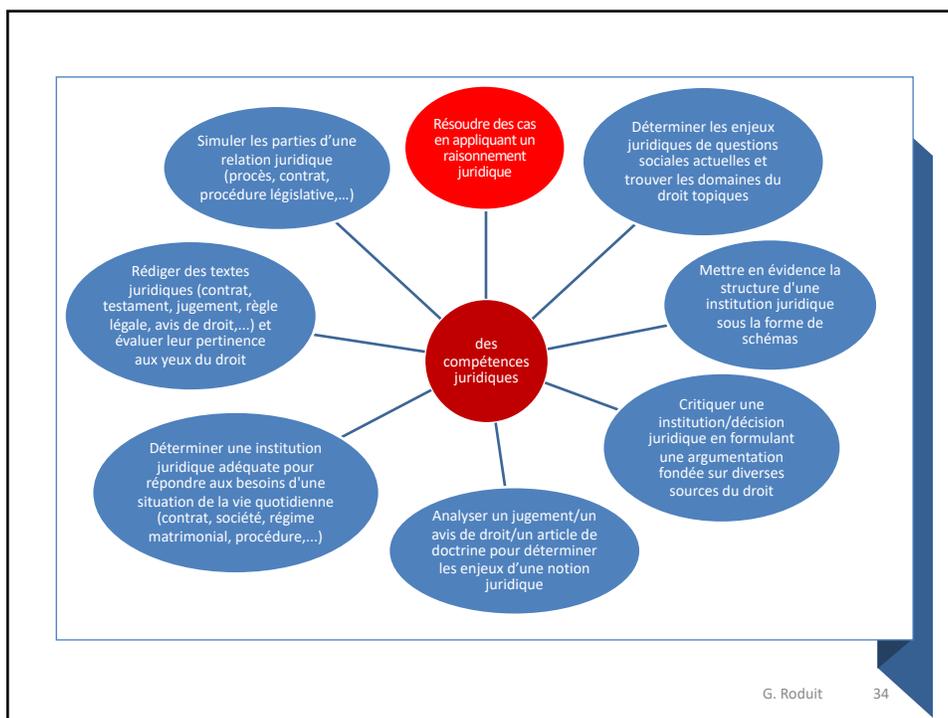
Des compétences juridiques pour l'enseignement au secondaire 2

G. Roduit 32

32



33



34